



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Approbation d'une transaction avec la SEMIE

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050562

Patrimoine Bâti et Moyens

Approbation d'une transaction avec la SEMIE

Monsieur Rémy LANDAIS, Conseiller Municipal Spéc.Adj.Quartier, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 2 juin 1998, la ville de Niort a signé une convention de mandat avec la SEMIE pour l'opération de construction de l'immeuble rue du Mûrier, destiné au relogement des SEM et des animateurs urbains, dans le cadre de l'Espace Niortais.

En cours de travaux, des prestations complémentaires, s'ajoutant à celles du contrat, ont été exécutées, au vu d'un accord donné par le Maître d'œuvre.

De plus, en raison d'un certain nombre de contraintes, la réalisation s'est poursuivie au-delà du délai prévu dans la convention de mandat signée le 9 juillet 1998. La SEMIE a émis plusieurs situations (n° 7, 8 et 9), les 31 novembre 2002, 14 août 2003 et 30 avril 2004.

Compte tenu de l'impossibilité de la ville de Niort à régler ces situations au titre de la convention, en l'absence d'un avenant souscrit à cette fin, il convient de régler ce litige par la transaction dont le projet vous est soumis.

Les sommes dues par la ville au titre de cette transaction, s'élèvent à 43.198,21 €. La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2005 : chapitre 8 2003011 – fonction 8241 – compte 2313.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la transaction entre la ville de Niort d'une part, et la SEMIE d'autre part, en règlement du litige opposant la première à la seconde, moyennant le paiement par la ville de Niort à la SEMIE, de la somme de 43.198,21 € TTC (283.361,68 F).
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite transaction.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
Le Conseiller Municipal Spécial Adjoint de
Quartier

Rémy LANDAIS

[Ordre du jour](#)